

Compte-rendu de la réunion de la Commission développement durable des Conseils de quartier du 2^{ème} arrondissement

Jeudi 19 mars 2009

Présents :

Catherine Garnier-Duvernet, Isabelle Guillaume, Marie-Sylvie Rivière, Solen Montaigu, Frédéric Poustis, Fabien Sarfati, Julien Dossier, Renaud Simonnet et Laurent Arnould

Exposé de Dominique Bidou, consultant indépendant en développement durable

- « Que puis-je faire localement et comment être utile pour enclencher une dynamique ? »
- Perspectives planétaires : 9 milliards d'êtres humains d'ici 2050, surconsommation des ressources depuis la révolution industrielle, inégalités entre les peuples, pessimisme ambiant pour les générations futures
- Notion d'empreinte écologique : calcul du poids des activités humaines (alimentation, transport, industries...) en rapport avec le territoire nécessaire pour y subvenir. La limite est actuellement dépassée et l'humanité détruit les ressources et l'environnement pour maintenir ses productions.
- Constat : il y a une nécessité de changement, il est impossible de continuer sur le modèle actuel et il faut inventer un monde nouveau
- Il faut développer de nouvelles formes d'usage basées sur une utilisation optimale de la ressource sans gaspillage et sur la croissance immatérielle (intelligence, connaissances, culture).
- Ce changement est une opportunité formidable de définir un nouveau modèle de vie en société et cette responsabilité doit être portée non comme un fardeau mais avec enthousiasme.

L'activité et les écrits de M. Bidou sont présentés sur son blog <http://www.db-dd.org/>

Débats :

Mme Dominique Dussart, 1ère Adjointe au Maire du 2e, déléguée à l'urbanisme, au logement, à l'environnement et au développement durable, présente à cette réunion a pu apporter son éclairage sur le fonctionnement municipal, les actions de la Mairie et les projets de la commission.

Compostage urbain

La récupération des déchets végétaux est possible pour les transformer en compost utilisé comme engrais.

Il existe deux pistes :

- Les composteurs individuels ou de copropriété avec transformation sur place des végétaux en compost. L'engrais serait utilisé localement (balconnières, plantation dans la cour) ou collecté. Cette solution nécessite une implication forte de copropriétaires ayant suivi une formation de maître-composteur ou la mise en place d'un réseau mutualisé d'intervenants extérieurs par le biais d'emplois solidaires.
- La collecte des déchets végétaux par l'intermédiaire d'une filière à développer disposant de points de collectes réguliers et connus du grand public (par exemple à proximité des groupes scolaires pour bénéficier des flux de populations). Après transport, le compostage serait fait dans des centres de production existants ou à créer. Cette collecte pourrait également concerner les cantines, les restaurants collectifs, les marchés et les professionnels de la distribution et de la restauration souhaitant s'associer afin de dégager des volumes importants. Là encore, des emplois solidaires pourraient être créés dans le cadre de cette filière.

Un partenariat avec la Mairie du 2^{ème} arrondissement est possible sur ce projet.

Julien Dossier présentera des éléments d'avancement lors de la prochaine réunion.

Création d'une AMAP du 2^{ème} arrondissement

Pierre-Loïc Dubois qui porte ce projet au sein de la commission assistera le mardi à une réunion d'information organisée par l'AMAP d'Île de France, il en fera un compte-rendu lors de la prochaine réunion.

Concernant la remise des produits aux abonnés, les points de distribution devront être situés sur les flux de circulation avec par exemple un emplacement sur le marché de la Bourse.

Infos AMAP : <http://amap-idf.org/>

Echanges solidaires

La Mairie du 2^{ème} porte actuellement un projet de création de ressourcerie sur l'arrondissement. Elle recherche un local central et s'appuiera sur un gestionnaire indépendant.

La question est posée de savoir si les conseils de quartier souhaitent appuyer cette démarche.

Pour mieux se rendre compte du fonctionnement d'une telle structure, la commission essaiera d'organiser pour les conseillers de quartier, une visite de l'Interloque, exemple unique de ressourcerie sur Paris dans le 18^{ème}.

Actuellement un atelier Récup Art est régulièrement organisé par le centre Cerise.

Infos Ressourceries : <http://www.ressourcerie.fr/reseau/>

Infos Interloque : <http://interloque.com/>

Dans le but de lancer une dynamique, de mobiliser des volontaires et de créer un premier partenariat avec l'Interloque, un événement de dépôt libre d'objets à donner pourrait être organisé rapidement.

La création d'un Système d'échange local permettant à chacun d'obtenir des heures de service en fournissant lui-même un service à d'autres est évoquée. Les acteurs de l'emploi solidaire de l'arrondissement (La clairière, Centre Cerise, Régie de quartier, Croix-Rouge) pourraient être associés à cette démarche.

Infos SEL : <http://www.selidaire.org/spip/sommaire.php3>

Événement Semaine du développement durable

Avec le soutien du Centre Cerise et de la Mairie du 2^{ème} arrondissement, la commission tiendra un stand d'information et une exposition le samedi 4 avril de 14h à 19H devant et dans l'entrée du Centre Cerise, 46, rue Montorgueil. Cette manifestation de sensibilisation portera sur « La consommation durable » avec une dizaine d'affiches fournies par le Ministère du développement durable. Le stand permettra de communiquer sur les bons comportements en lien avec l'Espace Infos-énergie et sur l'action des conseils de quartier et de la commission.

Les conseillers de quartiers sont cordialement invités à passer un peu de temps sur le stand et l'exposition pour l'animer.

Infos Événement :

<http://www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr/sdd/extranet2/manif.php?id=2864>

Végétalisation

Les projets de murs végétalisés dans l'arrondissement sont en attente. Les recensements effectués il y a quelques années par des membres des conseils pourraient être actualisés et étendus à tous les quartiers. Concernant les toitures, un point devra être fait avec la Mairie du 2^{ème} sur les possibilités pour les bâtiments publics. Des études sont actuellement menées pour celle du Gymnase Jean Damme et un choix sera fait entre végétalisation et équipements sportifs. Les possibilités de création d'un jardin partagé dans l'arrondissement semblent nulles sauf justement à aménager un toit.

Infos Murs végétalisés :

http://www.paris.fr/portail/Parcs/Portal.lut?page_id=8348&document_type_id=5&document_id=35624&portlet_id=19375

Infos Jardins partagés :

http://www.paris.fr/portail/Parcs/Portal.lut?page_id=9111&document_type_id=5&document_id=10187&portlet_id=22123

Il existe également la possibilité de mettre en place une charte de fleurissement des pieds d'arbres sur une rue ou un secteur. La également, un recensement sur l'arrondissement pourrait être effectué.

Infos Fleurissement pieds d'arbres :

http://www.paris.fr/portail/Parcs/Portal.lut?page_id=8350&document_type_id=5&document_id=12650&portlet_id=19379

Pour lancer une dynamique et mobiliser des volontaires passionnés, un système d'échange de graines, semis et boutures pourrait être mis en place sur le modèle et en parallèle des rendez-vous Circulivres. Il existe un rendez-vous de ce genre à la Maison des jardinages : Troc main verte. Sur cette base, des partenariats avec les commerçants locaux (fleuristes, bricolage), la Maison du jardinage ou des distributeurs nationaux peuvent être noués pour développer la végétation dans l'arrondissement.

Infos Troc main verte : http://www.paris.fr/portail/Parcs/Portal.lut?page_id=8341

Infos Maison du jardinage :

http://www.paris.fr/portail/Parcs/Portal.lut?page_id=8335&document_type_id=5&document_id=10031&portlet_id=19343

Habitat et rénovation durable

La première action des conseils de quartier sera de rappeler au cours des réunions publiques, les sources et lieux d'information à disposition des copropriétaires et conseils syndicaux : Permanences en Mairie, Espace Info-énergie, ANAH et OPAH du Sentier.

Il ne paraît pas être du ressort des conseils de mener des campagnes auprès des propriétaires et syndics pour développer dans l'arrondissement des rénovations durables d'immeubles.

Par contre, des appels à projets seront lancés pour soutenir, accompagner et diffuser le retour d'expériences de copropriétés pilotes en matières d'isolation thermique, d'installation de compteurs d'eau, de recyclage des eaux de pluies, de végétalisation des toitures, des cours et des balcons et d'installation de composteur.

Audit environnemental de l'arrondissement

Ce projet demande à être précisé notamment en identifiant les organismes qui pourraient fournir des données pour alimenter une éventuelle page de synthèse sur le blog des conseils de quartier ou sur le site de la Mairie du 2^{ème}.

Prochaine réunion

La date a été fixée au mardi 28 avril à 20h.